Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent (à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart

LIMITÉ.

COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fév—Mar-jeu dim

FAITS DIVERS.

MEETING D'INDIGNATION

Des citoyens de la Nouvelle Orléans au théâtre Crescent.

Des citoyens de la Nouvelle-Orléans se sont réunis en mass meeting hier soir pour protester contre les massacres de Kischeneff.

La salle du théâtre Crescent était remplie de dames et de messieurs quand son Honneur le maire Capdevielle a ouvert la séance.

Le maire a dit qu'il n'était pas surpris de voir un auditoire si nombreux, le peuple de la Nouvelle-Orléans n'ayant jamais refusé de répondre lorsqu'on faisait appel à un sentiment de charité. Le maire a ajouté qu'il désirait exprimer ses sympathies pour les victimes de Kischeneff et condamner la barbarie avec laquelle elles avaient été traitées.

La lettre suivante de l'archevêque Chapelle a été ensuite lue par le secrétaire Mayo:

Mon cher M. Baker.

Veuillez accepter mes remerciements pour votre aimable invitation au mass meeting qui sera tenu pour déplorer l'horrible massacre des Israélites à Kishineff.

Etant presqu'à la veille de mon départ pour Cuba, de pressants engagements ne me permettront pas, à mon grand regret, d'exprimer de vive voix mon chagrin et mon indignation de ces outrages. Je l'ai déjà fait par la voix de la presse il y a quelques jours. J'ai confiance que l'horreur manifestée par le monde civilisé pourra induire le Tsar au noble cœur à insister pour que ses subordonnés coupables de cruautés soient punis, et à mettre à exécution les grandes promesses qu'il a faites récemment avec beaucoup de solennité d'assurer à tous ceux qui vivent dans son vaste domaine le bienfait de la liberté religieuse, sociale et politique. Je me réjouis que les enfants d'Israel, cette forte race que Dieu a faite immortelle comme la témoin de sa révélation aux hommes, une race qui est aujourd'hui dans le monde une puissance comme elle n'a jamais été peut-être, protestent contre la persécution et l'injustice envers les leurs.

Les chrétiens devraient aussi s'unir pour dénoncer plus hautement qu'ils l'ont fait auparavant les massacres de missionnaires, de chrétiens chinois et arméniens, et ce qui n'est pas moins important, l'abominable persécution de bonnes saintes femmes sans défense en France et la destruction de la liberté d'association et d'éducation qui est accomplie dans ce pays par un gouvernement à courte vue et fanatique.

A vous sincèrement.

P. L. CHAPELLE
Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

A M. Page M. Baker, directeur du "Times-Democrat".

Des lettres de regrets ont été également reçues de l'évêque Davis Sessums et du Rév. H. LaPrade.

Des discours ont été prononcés ensuite par le Révérend Beverly Warner, M. Edwin A. Alderman et l'Hon. E. H. Farrar.

Pendant la réunion le maire a reçu une dépêche dans laquelle le gouverneur W. W. Heard exprimait ses regrets de ne pouvoir assister à la réunion et disait que le mouvement avait toutes ses sympathies.

Les résolutions suivantes ont été ensuite unanimement adoptées:

Attendu que nous, gens de la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, Etats-Unis d'Amérique, avons, comme tous les Américains, lu avec un sentiment d'indignation les rapports de l'épouvantable tragédie de Kisheneff, une ville de la province de Bessarabie, dans l'empire russe: et

Attendu que notre sentiment de la justice et de l'humanité a été blessé d'une façon inexprimable par la persécution brutale et sanglante d'hommes, de femmes et d'enfants innocents de la race juive résidant dans cette ville: et

Attendu que nous croyons que ce meurtre délibéré d'hommes israélites et cet outrage de femmes israélites sont des crimes contre les lois divines et humaines, en conséquence il est résolu

Que nous, gens de la Nouvelle-Orléans réunis en mass meeting, enregistrons par les présentes notre haute protestation contre cette persécution inhumaine et barbare des juifs dans l'empire russe, et en outre il est résolu

Que reconnaissant les liens de parenté humaine qui nous lient à tous les peuples de la terre nous exprimons, par les présentes, notre sympathie sincère à ces membres de la "nation dispersée" qui ont été les innocentes victimes des atrocités de Kischeneff, et il est finalement résolu

Que, par les présentes, nous prions solennellement Sa Majesté impériale Nicolas II, Tsar de toutes les Russies, de prendre des mesures qui sauvegarderont tous ses sujets de la persécution religieuse, et garantiront à tous, sans distinction de nationalité, de race ou de croyance, les bienfaits de la vie, de la liberté et de la poursuite du bonheur.

Voici la liste des vice-présidents:

M. Page M. Baker,
M. Albert Baldwin,
Rév. A. Gordon Bakewell,
Rév. John C. Barr,
Juge R. T. Beauregard,
Hon. F. E. Bishop,
Juge N. C. Blanchard,
Cap. J. E. Bloom, U. S. A.,
M. Albert Bloom,
Juge Joseph A. Breaux,
Hon. Otto F. Briede,
M. A. Brittin,
M. Eug. F. Buhler,
M. W. H. Byrnes,
M. W. C. Chevis,
Juge Frank D. Chrétien,
Hon. Louis Cucullu,
Rév. Gilbert Dobbs,
Hon. R. C. Davey,
Major T. E. Davis,
M. J. C. Denis,
M. Armand Capdevielle,
Hon. Chas Dickson,
Rév. W. Winans Drake,
Juge Horace L. Dufour,
Juge T. C. W. Ellis,
Hon. Robt. Ewing,
Rév. E. J. Fallon,
Hon. H. L. Frantz,
Rév. H. W. Foote,
Hon. Sam'l L. Gilmore,
Hon. R. J. Goebel,
M. Charles Janvier,
M. J. Watts Kearny,
M. Peter Kiernan,
Juge Fred D. King,
Dr Quitman Kohnke,
Hon. J. A. Lautenschlaeger,
Rév. E. W. Lott,
M. Henry McCall,
Hon. S. D. McEnery,
Hon. Jas McRacken,
Rév. R. Q. Mallard,
Rév. James P. Malone,
M. Louis Mathis,
Hon. William Mehle,
Hon. Adolph Meyer,
Hon. Robt. G. Memory,
M. Ernest Miltenberger,
Juge F. A. Monroe,
Rév. J. W. Moore,
Juge I. D. Moore,
Hon. A. Trigg Moss,
Hon. T. J. Moulin,
Rév. James H. Nail,
Juge Francis T. Nicholls,
M. Albert P. Noll,
M. G. W. Nott,
Rév. Chas. L. Nourse,
Hon. Chas. O'Connor,
Juge Charles Parlange,
M. Ashton Phelps,
Juge Olivier O. Provosty,
M. Thos G. Rapier,
Dr M. V. Richard,
M. Wallace B. Rogers,
M. Thos Sefton,
Dr Edmond Souchon,
Hon Bernard C. Shields,
M. E. S. Stoddard,
Juge George H. Théard,
M. E. Toby,
M. Geo W. Young,
M. Norman Walker,
M. R. M. Walmsley,
Hon Jas S. Zacharie.

DÉCÈS

MARCHAL—Décédée, mardi 9 juin 1903, à 1 h. 40 P. M., âgée de 61 ans, Dame Vve CASIMIR MARCHAL (née Jeanne Ernesti ne de Laterrière), native de la Nouvelle-Orléans.

SAMBOLA—Décédé vendredi, le 12 juin, à 10 20 heures a. m., Juge ANTHONY SAMBOLA, époux bien aimé de Gertrude Meyer âgé de 67 ans, natif de la Nouvelle-Orléans.

GOUZY.—Décédé vendredi, 12 juin, à 2 35 heures p. m., CATHERINE WAGNER, femme de feu Claudius Gouzy, âgée de 61 ans native de France.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera dite mardi, le 16 juin, à 7 heures du matin, à l'église St-Etienne, avenue Napoléon, pour le repos de l'âme de feu AUGUSTE CASTAY. Les parents, amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

14 juin - 1f

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

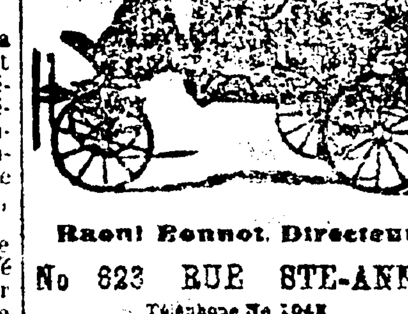

Raoul Bonnot, Directeur.

No 823 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1042

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 2823

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

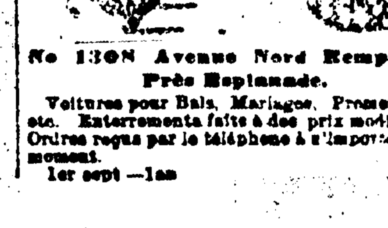

No 1308 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept —1an

Funérailles du juge Anthony Sambola.

Les funérailles du juge Anthony Sambola ont eu lieu hier après-midi à quatre heures.

Un nombreux cortège a suivi le corps à l'église St Vincent de Paul, où les cérémonies funèbres ont été conduites par le révérend père J. Droassaerts, qui a fait l'éloge du défunt.

Le corps a été ensuite déposées dans la tombe de famille au cimetière de St-Vincent de Paul, à l'angle des rues Claiborne et Louisa.

Les porteurs honoraires étaient: MM. F. C. Will, L. A. Adams, L. C. Datz, M. J. Pons, H. L. Frantz, P. A. Ducros, Louis Kientz, L. Cipriani, C. J. A. Chalaron, E. P. Cottreaux et James M. Augustin.

Parmi ceux qui ont assisté aux funérailles nous avons remarqué:

MM. S. D. McEnery, Alcide Willoz, L. F. Sauvé, A. E. Aubartin, P. A. Lanauze, Hy Messonier, Paul Forget, J. J. Damiens, Vic Anseman, J. W. Sanchez, Sébastien Roy, P. E. St-Martin, L. H. Marreros, C. E. Caylot, J. C. Davey, J. Ward Gurley, Chas F. Claiborne, J. V. Calhoum, G. Buisson et autres.

UN BRILLANT SUJET.

Les cours de l'Université Tulane deviennent de plus en plus populaires; ils sont suivis, cette année, par une jeunesse passionnément studieuse, pleine d'ardeur et d'ambition.

En janvier dernier, l'Université ouvrait ses portes à un jeune homme qui ne devait pas tarder à fixer sur lui l'attention de ses professeurs: le jeune Allen Gregory Miller, fils de M. Thos D. Miller.

L'élève nouveau s'inscrivit au cours des Sciences et des Arts, et bientôt après, les aptitudes dont il est exceptionnellement doué pour le dessin, et le gracieux talent que déjà il possédait, le firent sortir du rang.

Le jeune Miller travaille aujourd'hui sous la direction du professeur Woodward et fait la fierté de celui-ci; il est ce que l'on nomme un "Freshman" du cours artistique. Il est né à St-Louis, en janvier 1886, et dès sa plus tendre enfance, la carrière artistique le séduisit.

Avant même de connaître les règles les plus élémentaires du dessin, comme tout enfant sous la main duquel tombe un crayon, Miller jeta ses premières lignes sur le papier, et si ses travaux ne furent pas absolument des chefs-d'œuvre ils ne furent pas, non plus, dépourvus de ce que nous appellerons le sentiment. Quand, plus tard, Miller fut initié aux premiers secrets de son art, il apprit à manier règle, compas, équerre, tire-ligne, tous les instruments enfin dont il est fait usage pour le dessin isométrique, topographique, architectural, ou autre: et à peine était-il en possession de ses premières notions, qu'il prenait part à un concours à Dallas, Texas, en 1900, et en sortait vainqueur: un dessin à la plume lui avait valu le premier prix.

Ce premier succès enhardit Miller dans la voie où il s'était engagé, et l'année suivante il entrait au "Holmes School of Instruction" de Chicago.

Peu de temps après, il brillait de nouveau à Dallas, à une Exposition: il s'y faisait décerner le premier prix d'un concours où les participants étaient redoutables, talent parlant.

Miller, qui est un bûcheur, travaillait toujours avec ardeur, avec amour, tout en moissonnant des lauriers: et avant d'entrer à l'Université Tulane, il prit des leçons privées d'un professeur célèbre.

A San Antonio et à Dallas, à des foires, le jeune dessinateur exposa des travaux qui furent primés. Ici, à Tulane, il a obtenu le prix des artistes pour un pastel où il a fait preuve d'un talent réel.

Le mois prochain, Miller part pour New York: il y va suivre un cours de trois mois au "Art Student League", puis reviendra à la Nouvelle-Orléans prendre ses derniers degrés à cette Université Tulane sur le livre d'or de laquelle sera inscrit son nom.

Et quand le jeune homme en qui sommeille assurément un artiste célèbre, aura franchi la période des études, grande peut-être sera sa perplexité en présence des nombreux genres qui le tenteront dans la voie artistique. Préférera-t-il la Peinture au Dessin, à la Caricature? Quel que soit le genre qu'il choisisse, de beaux succès l'attendent, cela est certain. S'il commençait par la Caricature avant d'aller à la Peinture, il trouverait un vaste champ à New York où dans quelque grande capitale où sa fertile imagination et son habile crayon se donneraient carrière, et feraient l'amusement, les délices des lecteurs d'un journal satirique.

Dans la famille Miller, le talent est héréditaire, car M. Thos. D. Miller qui est aujourd'hui le gérant très considéré d'une de nos plus importantes corporations industrielles, fait aussi de l'art à ses heures.

Il est ingénieur et possède en architecture des connaissances précieuses.

La collaboration de M. Miller fils à une Revue du Texas, la "Southern Young People Magazine", fut très remarquée; c'est lui qui pendant quelque temps illustra cette Revue des dessins les plus heureux.

Base Ball

Nashville, 8; New Orleans, 4.
Atlanta, 7; Memphis, 4.
Louisville, 13; St-Paul, 10.
Indianapolis, 13; Minneapolis, 0.
Kansas City, 4; Columbus, 1.
Washington, 10; Chicago, 0.
Boston, 7; St Louis, 0.
Philadelphie, 12; Cleveland, 1.
Birmingham, 4; Little-Rock, 3.
New York, 3; Detroit, 2.
Philadelphie, 3; Chicago, 2.
New York, 4; Cincinnati, 0.
St Louis, 4; Boston, 3.

Hôtel-Restaurant.

L'hôtel-restaurant de M. A. Arnaud, à Mississipi City, est un des meilleurs qui soient: logement confortable et luxueux; chambres éclairées au gaz; table excellente, cuisine française, service irréprochable, maisons de bain, eau de source minérale, service de diligence gratuit entre l'hôtel et la gare du chemin de fer. Agréments nombreux.

BANQUES.

Rapport de la Condition DE LA BANQUE NATIONALE WHITNEY

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires le 9 juin 1903.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$4 575 870 34	
Surtirages, garantis et non garantis	287 117 06	
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation	400,000 00	
Bons des Etats-Unis pour garantir les dépôts des E. U.	300,000 00	
Maison de banque, meubles et installations	157,480 00	
Dû de banques nationales (non agents de réserve)	$121 401 74	
Dû de banques d'Etat et banquiers	294,579 19	
Dû d'agents de réserve approuvés	467,091 00	
Chèques et autres items comptant	6,356 65	
Change pour le Clearing House	509,794 65	
Billets d'autres banques nationales	17,758 00	
Monnaie courante fraction nelle, nickels et cents	425 86	
Monnaie légale réservée en banque à savoir:		
Espèces	239 891 50	
Billets legal tender	239,178 00	1,886,426 59
Fonds de Rédemption avec le trésorier des E. U. (5 pour cent de circulation		20,000 00
Dû du trésorier des Etats Unis, autre que 5 pour cent du fonds de rédemption		1,950 00
Total		$7,628,843 99

PASSIF.

Fonds capital payé	$400,000 00	
Fonds de surplus	1,400,000 00	
Profits indivis, moins dépenses et taxes payées	141,702 91	$1 941,702 91
Billets de banques nationales en circulation		400 000 00
Dû à d'autres banques nationales	$287,198 85	
Dû aux banques d'Etat et banquiers	147,311 22	
Dû aux compagnies de Trust et banques d'Epargnes	6 453 94	
Dividendes non payés	450 00	
Dépôts individuels sujets à chèques	4,077,499 08	
Chèques certifiés	18,227 99	
Dépôts des Etats-Unis	390,000 00	4 837,141 08
Passifs, autres que ceux ci-dessus nommés		450,000 00
Total		$7 628,843 99

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Je J. M. PAGAUD, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance et croyance.

J. M. PAGAUD, Caissier.

Signé et assermenté pardevant moi, ce 12me jour de juin 1903.

A. G. LA PICE, Notaire Public.

Correct—Attesté:
PEARL WIGHT,
GEO. Q. WHITNEY,
J. B. SINNOTT,
Directeurs.

14 juin—

Rapport de la Condition —DE LA— BANQUE Nationale de l'Etat.

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, mardi, 9 juin 1903.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$8,369,149 61	
Surtirages, garantis et non garantis	1,976 48	
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	300,000 00	
Primes sur Bons des Etats-Unis	9,500 00	
Maison de banque meubles et installations	123,000 00	
Dû par des banques nationales (non agents de reserve)	$120,373 58	
Dû par des banques d'Etat et banquiers	58,078 41	
Dû par des agents de réserve approuvés	377,095 94	
Chèques et autres items comptant	580 25	
Changes pour Clearing House	298,469 43	
Billets d'autres banques nationales	13,000 00	
Papier-monnaie fractionnel, nickels et cents	804 40	
Monnaie légale réservée en banque, à savoir:		
Espèces	274,998 00	
Billets legal tender	177,152 00	1 230,547 01
Fonds de rédemption avec le trésorier des E.-U. (5 pour cent de circulation)		15,000 00
Dû par le trésorier des E. U. autre que 5 pour cent fonds de rédemption		5,500 00
Total		$5,054,673 30

PASSIF.

Fonds capital payé	$300,000 00	
Fonds de surplus	200,000 00	
Profits indivis moins les dépenses et taxes payées	72,340 60	$572,340 60
Billets de Banque Nationale en circulation		298 200 00
Dû à d'autres banques nationales, sujet à chèques	$646,039 87	
Dû à des banques d'Etat et banquiers, sujets à chèques	355,276 69	
Dû à des compagnies de trust et banques d'Epargnes sujet à chèques	36,594 06	
Dividendes non payés	931 29	
Dépôts individuels sujet à chèques	2,440,717 25	
Demandes de certificats de dépôts	66,109 50	
Certificats de dépô. à terme	10 000 00	
Chèques certifiés	1,753 30	
Chèques du caissier en circulation	126 460 94	3,684,132 70
Comptes payables		500,000 00
Total		$5,054,673 30

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, C. H. CULBERTSON, caissier de la banque susnommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai du mieux de ma connaissance et croyance.

C. H. CULBERTSON, Caissier.

Souscrit et assermenté pardevant moi, ce 12me jour de juin 1903.

A. G. LA PICE, Notaire Public.

Correct—Attesté:
J. F. DEL CORRAL,
J. L. HERWIG,
PAUL GELPI,
Directeurs.

14 juin—

BANQUES.

Rapport de la Condition —DE LA— BANQUE NATIONALE GERMANIA,

A la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 9 juin 1903.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,509,844 27
Surtirages garantis et non garantis		45,944 59
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Primes sur bons des Etats Unis		2,388 10
Actions, sécurités, etc		217,646 96
Maison de banque, meubles et installations		115,500 00
Autres propriétés foncières		31,456 24
Dû par des banques nationales (non agents de réserve)	$348,332 30	
Dû par des banques d'Etat et banquiers	242,975 35	
Dû par des agents de réserves approuvés	260,045 20	
Changes pour le clearing house	267,366 13	
Billets d'autres banques nationales	4,960 00	
Papier-monnaie fractionnel, nickels et cents	537 41	
Monnaie légale réservée en banque, à savoir:		
Espèces	100,970 00	
Billets legal tenders	180,821 00	1,356,007 39
Fonds de rédemption avec le Trésorier des E. U. (5 pour cent de circulation)		2,500 00
Total		$3,331,287 55

PASSIF.

Fonds capital payé		$700,000 00
Fonds de surplus		300,000 00
Profits indivis, moins les dépenses et taxes payées		56 912 50
Billets de banque nationale en circulation		46,045 00
Dû à d'autres banques nationales	$233,906 24	
Dû à des banques d'Etat et banquiers	38,160 21	
Dû aux compagnies de trust et banques d'épargnes	3,849 06	
Dû aux agents de réserve approuvés	75,071 80	
Dividendes non payés	814 50	
Dépôts individuels sujets à chèques	1,819,078 79	
Demandes de certificats de dépôt	14,850 00	
Chèques certifiés	42,599 92	2 228,330 02
Total		$3,331,287 55

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, F. BIETZE, caissier de la banque susnommée, jure solennellement que le rapport ci-dessus est vrai du mieux de ma connaissance et croyance.

F. DIETZE, Caissier.

Souscrit et assermenté pardevant moi ce 12me jour de juin 1903.

BENJAMIN ORY, Notaire Public.

Correct—Attesté:
J. L. HERWIG,
E. SEVILLA,
JONAS H. LEVY,
Directeurs.

13 juin—

Rapport de la condition —DE LA— Banque Nationale —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS

A LA NOUVELLE-ORLEANS, DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,

A la clôture des affaires, le 9 juin 1903.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$2,650,491 69
Surtirages, garantis et non garantis		33,135 00
Bons des E. U. pour garantir la circulation		200,000 00
Bons des E. U. pour garantir les dépôts des E U		250,000 00
Bons des E. U. en main		2,660 60
Actions, sécurités, etc		999,577 22
Maison de Banque, meubles et installations		98,677 28
Dû de banques nationales (non agents de réserve)	$185,547 44	
Dû de banques d'Etat et banquiers	45,060 92	
Dû d'agents de réserve approuvés	548,821 26	
Chèques et autres items comptant	15,619 44	
Changes pour Clearing House	177,008 79	
Billets d'autres Banques Nationales	15,924 00	
Papier-monnaie fractionnel courant, nickels et cents	1,536 37	
Monnaie légale réservée en banque, savoir:		
Espèces $544,8.5		
Billets legal tender... 60,000	604,805 00	1,594 318 22
Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats-Unis, (5 pour cent de circulation)		10,000 00
Total		$5,838,859 42

PASSIF.

Fonds capital payé	$200,000 00	
Fonds de surplus	800,000 00	
Profits indivis, moins dépenses et taxes payées	215,505 44	$1,215,505 44
Billets de banque nationale en circulation		198,500 00
Dû à d'autres banques nationales	$181,463 30	
Dû aux banques d'Etat et banquiers	92,858 89	
Dû aux compagnies de trusts et banques d'épargnes	53,679 22	
Dû aux agents de réserve approuvés	74,329 49	
Dividendes non payés	75 00	
Dépôts individuels sujets à chèque	3,747 814 48	
Certificats de demandes de dépôts	8 395 00	
Chèques certifiés	4,565 31	
Chèques de caissier en circulation	51,517 35	
Dépôts des Etats-Unis	200,000 00	
Dépôts des officiers de débourses E. U.	10,155 93	4,424,853 98
Total		$5,838,859 42

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, WM PALFREY, caissier de la banque sus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct du mieux de ma connaissance et croyance.

WM PALFREY, caissier.

Souscrit et assermenté pardevant moi ce 12me jour de juin 1903.

M. C. SONIAT, Notaire Public.

Correct—Attesté:
ADOLPH KATZ,
A. BALDWIN, Jr.,
C. H. HECK,
Directeurs.

13 juin—

HUILE D'OLIVE ADOLPHE PUGET,

MARSEILLE,

Emballée en bouteilles, demi-bouteilles et quart-bouteilles et en estagnons de 5 gallons, 1 gallon, demi-gallon et quart gallon.

Exigez cette marque si vous voulez l'huile la plus pure et de la meilleure qualité.

EN VENTE DANS TOUTES LES EPICERIES.

1er jan t l j—6m

VENTES A L'ENCAN.

Cobb & Hardy.

Installation de Laiterie de Premier ordre.

La propriété des Frères Barousse, 1403 rue Indépendance, à l'encoignure de la rue Villeré.

JEUDI, 2 juillet 1903, à 11 h. a. m. Consistant en 42 vaches et veaux, 2 jeunes taureaux Holstein, 4 bons chevaux de travail, 2 bons mulets, 3 charettes à fourrage, 2 charrettes à lait, 1 jumper, 4 jeux de harnais, 18 cochons, 2 auges à avoine, 1 faucheuse, 2 jeux de bidons à lait et tout ce qui appartient à une laiterie de premier ordre. Conditions de la vente—Toutes les sommes au dessus de $50 et au-dessous comptant sur les lieux. Toutes les sommes au-dessus de $50 en un crédit de six mois avec bonne sécurité acceptée. L'acquéreur achetant le plus du stock aura le bon vouloir et la clientèle.

E. S COBB,
JAY HARDY,
Encanteurs.

Prenez les chars Dauphine pour la vente.
14 juin—14 21 28 30—juil 1 2

La Laiterie Excelsior.

Propriété de Pierre Loustan.

811 rue Nord Rendon, entre Dumaine et Ste-Anne

Jeudi, 18 juin, à 11 h. a. m.

Consistant en 20 vaches, 6 veaux, 2 bonnes juments de travail, 1 charette à lait couverte, 1 charette à fourrage, 2 jeux de harnais et bidons, auges et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe. La clientèle au plus grand acquéreur à cette vente. Conditions—Comptant.

E. S. COBB,
J. HARDY,
Encanteurs.

Prenez les chars Dumaine pour la vente.
14 juin—14 16 17 18

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDES SITES POUR BATIR,

Rue Webster, à l'encoignure de la rue Prytanée.

A L'ENCAN!!!

Mme Mary W. Mansfield, femme de Frank T. Copp, et al, vs Mlle Anna Mansfield.

No 70,814—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division A.

EN vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu, lu en Cour ouverte et signé le 10 juin 1903, J. L. Onorato, encanteur, vendra à l'enchère publique, MARDI, le 14 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les propriétés foncières ci après—

Trois lots de terre et améliorations dans le sixième district, ilet 47, borné par les rues Webster, Prytanée, Perrier et l'avenue Henry Clay, désignés comme lots 1, 2, 3, sur un devis d'arpentage annexé à un acte de vente par la "Parkside Improvement Company" à H. L. Loomis, Jr., passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 6 novembre 1894, d'après lequel devis la propriété mesurant (en m. a.) comme suit

Lots 1, 2, 3 mesurant chacun 29' de face à la rue Webster, 28' 11" 6"' de largeur sur la ligne du fond par les profondeurs suivantes, à savoir:

Lot No 1 mesurant 134' 8" 2 1|4"' de profondeur et façade à la rue Prytanée, et 133' 1 1|2" sur la ligne de côté le divisant du lot No 2; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Webster et Prytanée. Le lot No 2 mesurant 133' 1 1|2"' sur la ligne de côté le divisant du lot No 1, et 133' 4" 3|4"' sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 3. Le lot No 3 mesurant 133' 4" 3|4"' sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 2, et 133' 8" sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 4. Cette propriété ayant été acquise par ladite Mme Mary B. Mansfield de Gideon Kellogg, par acte passé pardevant L. C. Quintero, notaire, le 23 avril 1901 et enregistrée dans le L. du B. des T 179, f. 844.

Conditions — Comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs doivent assumer les taxes de 1903 payer pour l'acte ou les actes de ventes pardevant Chas F Fletchinger, notaire, et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

T. M et J. D. Miller, avocats.
14 juin—14 21 28 — juil 5 12 14

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

St-Claude, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER —Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune— MARDI, le 21 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville rendu le 4 juin 1903 et signé le 10 juin 1903, dans l'affaire de Wm A. Dickson vs Wm Saner et als, No 68 921 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 113, borné par les rues St Claude, Rempart, Dumaine et Philippe désigné par le No 16 et mesurant 36 pieds de face à la rue St Claude sur 71 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903 et faisant un dépôt comptant de 20 0|0 pour lier la vente. Acte de vente pardevant Robt P. Upton notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 juin—14 21 28 —juil 5 12 19 21

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau: 633 Place Commerciale

26v—1an

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Albert Spitzfaden.

No 70,458—Division A—Cour Civile de District.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 16 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 10 juin, 1903, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus, intitulée et numérotée.

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Roch et les rues Espagne, Urquhart et Villeré, ladite portion de terre est prise à une distance de soixante trois pieds sept pouces et cinq lignes de l'encoignure de la rue Villere et mesure, en mesure américaine, dix-huit pieds dix pouces et quatre lignes face à l'avenue St Roch sur cent dix-sept pieds et dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles et est composée de la plus grande portion du lot No 7 dudit ilet le plus près de la rue Villeré, le tout d'après un devis et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, le 4 janvier 1898, annexé à l'acte d'achat de ceci mentionné par le vendeur dudit Albert Spitzfaden, Jules Abadie, par acte pardevant Henry P. Labatut, notaire.

Les améliorations comprennent un gentil et attrayant cottage en bois, avec deux étages dans le fond, connu comme le No 1332 avenue St Roche, entre les rues Villeré et Urquhart, contenant vestibule, escalier dans le fond, et 4 chambres, le tout en parfait état, avec citerne, hangar et grande cour. La cour et l'allée sont cimentées, la maison est près de tous les agréments et est dans un voisinage attrayant, se loue pour $10 par mois. Conditions: comptant. Acte de vente pardevant R. L. Tullis notaire, aux frais de l'acquéreur.

Bernard Titche, avocat.
14 juin—14 21 28—juil 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de A. Mercadal.

No 69,799—Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—JEUDI, 25 juin 1903, sur les lieux, No 616 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de cour signé le 8 mai 1903, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un lot de meubles de maison.
Conditions—Comptant.
Denègre, Blair & Denègre, avocats.
14 juin—14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Albert Spitzfaden.

No 70,458—Cour Civile de District, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—VENDREDI, le 26 juin 1903, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 701 rue des Champs Elysées, encoignure Royale, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 10 juin 1903 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Une moitié de l'intérêt du défunt, Albert Spitzfaden, dans le "Saloon," buvette, située au No 701 rue des Champs Elysées, à l'encoignure de la rue Royale, en cette ville, ladite moitié d'intérêt provenant d'une association entre le défunt Albert Spitzfaden et Mark Gahagan dans les affaires dudit "Saloon," buvette, et dans les meubles y appartenant, excepté la glacière, laquelle est la propriété de la "Security Brewing Co.," aux conditions suivantes:

Conditions—Comptant.
Bernard Titche, avocat.
14 juin—14 21 26

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Amélie Hughes.

No 70,548—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR AUGUSTE HUARD, Encanteur dûment licencié—Bureau No 121 rue Carondelet—MARDI, le 23 juin 1903, à midi, il sera vendu pour payer les dettes de la succession, à l'enchère publique, à la Bourse de Spear & Escoffier, No 802 rue Perdido, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Jno. St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté Nouvelle-Orléans, le 9 juin 1903, la vente d'après les stipulations de l'acte 153 de 1900.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet No 13, maintenant No 164, désigné comme lot No 17, sur un plan de 2093 lots de terre dans l'ancien Faubourg de Freeport, fait par Augustus S. Phelps, voyer, daté février 1849. Ledit lot mesurant 29' 1" 2"' de face à la rue Général Taylor, entre les rues Laurel et Constance (anciennement Live Oak) et la rue Aux arbres sur une profondeur de 113' 11" 2"' sur la ligne du lot No 16 et sur une profondeur de 117' 9" 2"' sur la ligne du lot No 18 et 25' 10" de largeur dans le fond, mesure américaine.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dues en 1903, au dessus et en plus du prix de l'adjudication, et devant déposer avec l'encanteur 10 0|0 de son enchère. Acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

AUG. HUARD,
Encanteur indépendant.

14 juin — 14 21

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle Orléans, No 337 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, le 15 juin 1903. — Des soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans, à ce bureau jusqu'au 14 juillet 1903, à 7 heures 30 P. M., pour la construction complète du hangar en acier de la rue Julie, 400 pieds de longueur et 125 pieds de largeur.

Dépôt: $2,000. Bon Le montant total de l'estimation du prix du contrat. Paiements: Quatre-vingt pour cent (80 0|0) de l'estimation mensuelle de l'ingénieur. Le droit est réservé de rejeter chacune ou toutes les soumissions. Pour les spécifications, formes de soumissions, etc., s'adresser à Coleman, Mcloshée & Villeré, ingénieurs, No 1109, Bâtisse Hennen, Nouvelle-Orléans.

HUGH McCLOSKEY,
Président.

15 juin—au 14 juillet inc.

BUREAU DE LA JACKSON BREWING COMPANY, le 6 juin 1903—Conformément à l'Article IV de la Charte de la Jackson Brewing Company, une élection pour neuf Directeurs, devant servir pour l'année suivante, aura lieu au bureau de la Compagnie mercredi, le 17 juin, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

GUS. OERTLING,
Sec Trésorier.

7 juin—11 f